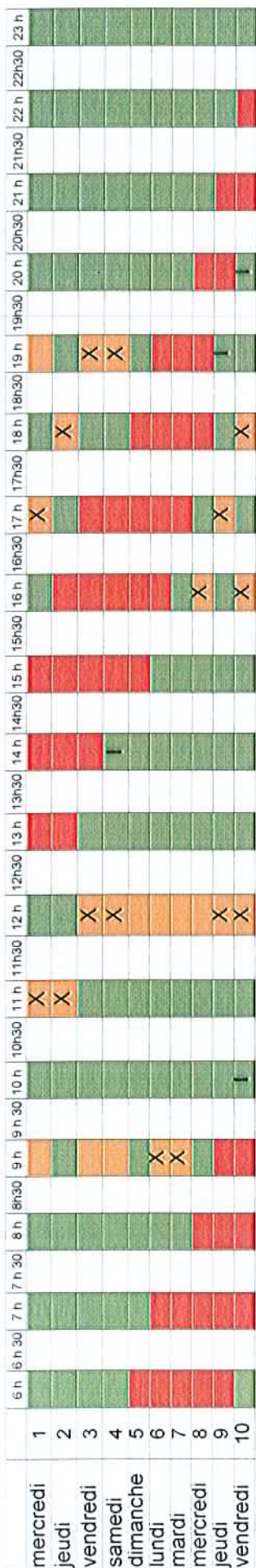


juin 2011



libre ouverture du barrage
 libre ouverture du barrage incertaine selon décote mer (levée du pont envisageable selon possibilité d'éclusement) – forte probabilité de non éclusement
 traversée du barrage possible aux ½ heures pour les bateaux dont le tirant d'air est inférieur ou égal à 4 m (sans levée de pont)
 impossibilité de lever le pont du fait de la marée
 impossibilité de lever le pont du fait de l'arrêté préfectoral
 impossibilité de lever le pont du fait de l'arrêté préfectoral mais traversée du barrage possible sans lever le pont pour les bateaux dont le tirant d'air est inférieur ou égal à 4 m
 éclairage technique impossible aux ½ heures